

Introduction

Le cannabis non médical est désormais légalisé en Alberta pour les adultes de 18 ans et plus. Tandis qu'il est toujours illégal pour les jeunes de moins de 18 ans d'acheter, de posséder ou de cultiver du cannabis, la légalisation pour les adultes pourrait inciter les élèves à penser de façon critique au sujet de la consommation de substances et à poser des questions.

Alberta Education (ministère de l'Éducation de l'Alberta), Alberta Health (ministère de la Santé de l'Alberta) et Alberta Health Services (services de santé de l'Alberta) ont collaboré pour créer cette foire aux questions (FAQ) à titre de ressource. Notre objectif est de fournir des réponses directes à des questions auxquelles vous pourriez devoir répondre à l'école. Il est important que nous travaillions ensemble pour prévenir ou retarder l'initiation des jeunes au cannabis, promouvoir la prise de décisions saines et l'usage de cannabis à faible risque et assurer la sécurité des élèves à l'école.

L'âge minimal pour la consommation, la possession et la culture de cannabis en Alberta est de 18 ans, le même âge minimal que pour la consommation et l'achat de tabac et d'alcool.

Cette ressource est organisée en fonction du cadre de l'approche [Santé globale en milieu scolaire](#), une façon pour l'ensemble de l'école d'examiner les répercussions de cannabis légal en fonction de quatre volets principaux :

- Environnement sociale et physique
- Enseignement et apprentissage
- Politique
- Partenariats et services

Dans l'ensemble de ce document, vous constaterez que nous avons utilisé des termes comme cannabis non thérapeutique, cannabis légal ou tout simplement cannabis, mais que nous omettons volontairement le terme récréatif. Cela est important, car ce terme semble signifier que la consommation de cannabis est amusante, en particulier pour les jeunes. Vous remarquerez également que nous avons nommé certaines ressources recommandées provenant de sources provinciales et nationales fiables. Pour obtenir une liste complète, consultez le document « [Le cannabis : Ressources recommandées pour les écoles](#) ».

La légalisation du cannabis est un territoire inconnu et personne n'a encore toutes les réponses. Nous continuerons de mettre à jour cette ressource au fur et à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Les versions à jour seront publiées avec d'autres documents d'éducation sur le cannabis sur [DrugSafe.ca](#) (en anglais seulement), un site Web géré par Alberta Health Services.

Environnement social et physique

Qu'est-ce que le cannabis légal signifie pour l'environnement social à l'école?

L'environnement social de votre école pourrait changer graduellement tandis que les Albertaines et les Albertains s'habituent à l'idée du cannabis légal. Certains experts suggèrent que la légalisation créera de nouvelles occasions de discuter de façon non menaçante et sans jugement au sujet de la consommation de cannabis et d'autres substances. Ce type de conversations permet d'aborder de manière impartiale les aspects positifs et négatifs de la consommation de cannabis. Ces discussions aident les élèves à exprimer diverses valeurs, attentes et expériences sans craindre des conséquences juridiques ou une stigmatisation sociale.

Nos ressources recommandées fournissent toute une gamme de conseils pratiques et de stratégies éprouvées pour animer des conversations ouvertes et honnêtes au sujet du cannabis. Ces outils ne s'adressent pas qu'aux parents – ils sont également utiles pour les éducateurs et les adultes qui se soucient des jeunes.

Dans un monde en plein changement en ce qui a trait au cannabis, [les environnements d'apprentissage accueillants, bienveillants, respectueux et sécuritaires](#) restent au cœur des milieux scolaires sains. Ils aident les élèves à acquérir une saine estime de soi, une capacité d'adaptation et des aptitudes à la vie quotidienne – des compétences qui peuvent les protéger contre l'usage problématique de substances.

Qu'est-ce que le cannabis légal signifie pour l'environnement physique à l'école?

La légalisation du cannabis ne devrait pas avoir d'incidence sur l'environnement physique de votre école – ses classes, corridors et lieux d'apprentissage intérieurs et extérieurs. L'Alberta a adopté la *Act to Control and Regulate Cannabis* (loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis) qui interdit l'usage ou le vapotage du cannabis sur le terrain des écoles et des garderies ainsi qu'à proximité des endroits que les enfants et les jeunes fréquentent, comme les terrains de jeux et de sport. La loi impose également une distance minimale de 100 mètres entre les écoles et les commerces où l'on vend du cannabis.

Certaines municipalités ont adopté une réglementation encore plus stricte – veuillez vous renseigner auprès de votre administration municipale.

Ressources recommandées



[Parler cannabis : Savoir discuter avec son ado](#)

[Parler pot avec les jeunes : un guide de communication sur le cannabis pour les alliés des jeunes](#)

[Comment parler aux adolescents du pot au volant](#)

Enseignement et apprentissage

Quelles sont les opportunités pour aborder le cannabis dans les programmes d'études actuels?

La légalisation du cannabis n'a aucune répercussion sur le programme d'études actuel en Alberta. Les programmes d'études actuels de santé et préparation pour la vie des élèves de la maternelle à la 9e année (M à 9) et de carrière et vie pour les élèves du secondaire permettent aux élèves de faire des choix sains et éclairés et d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui.

Dans le programme d'études de santé et préparation pour la vie (M à 9), les élèves en apprennent davantage sur les habitudes de vie saines, la sensibilisation face à l'abus de substances, l'importance de la prise de décisions et les techniques pour refuser des substances offertes. En outre, ils y examinent et évaluent les répercussions de la consommation de substances sur le bien-être.

Au secondaire, le programme d'études de carrière et vie permet aux élèves d'évaluer les choix qui peuvent créer des obstacles à l'atteinte et au maintien de la santé, y compris la consommation d'alcool et d'autres substances. Ils examinent et expliquent le rôle des médias et l'influence qu'ils exercent sur l'expression personnelle, affective et spirituelle, sur la pression exercée par les pairs et sur la consommation d'alcool et d'autres substances.

Les enseignants sont chargés de planifier les unités d'apprentissage, d'élaborer les approches pédagogiques et de choisir des ressources adaptées à l'âge des élèves qui s'harmonisent aux résultats d'apprentissage du programme d'études.

Comment puis-je aider mes élèves à s'informer au sujet du cannabis?

La consommation de cannabis n'est pas sans risque. Les jeunes sont particulièrement vulnérables aux effets du cannabis parce que leur cerveau est encore en développement jusqu'à l'âge d'environ 25 ans. La consommation de cannabis à un âge précoce peut avoir des répercussions négatives sur le rendement scolaire, l'assiduité et la participation aux activités parascolaires et pourrait faire accroître le risque de décrochage. Les jeunes qui consomment du cannabis tôt et souvent risquent aussi davantage d'y devenir dépendants et de connaître des problèmes de santé et sociaux à long terme. Par exemple :

- Difficultés avec la mémoire, la concentration, le raisonnement et la prise de décisions
- Problèmes de santé mentale, en particulier s'il y a des antécédents personnels ou familiaux de maladie mentale
- Problèmes de santé physique, y compris des troubles respiratoires provoqués par la fumée de cannabis
- Difficultés dans les relations à la maison, à l'école ou au travail

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [Effets du cannabis sur la santé](#) (gouvernement du Canada).

Comme enseignant ou autre éducateur, vous occupez une position unique qui vous permet de donner aux élèves des renseignements crédibles et exacts au sujet du cannabis. Vous pouvez également agir en tant que ressource de confiance pour les parents/tuteurs et les autres membres de la communauté scolaire.

Cherchez du matériel rédigé par des sources provinciales ou nationales fiables, en particulier celui qui a pour objectif de prévenir ou de retarder la consommation de cannabis chez les jeunes et celui qui fournit des conseils pratiques sur les façons de réduire le risque de blessures. Les ressources que nous recommandons sont un bon point de départ. Songez à les inclure dans vos communications scolaires, comme les bulletins électroniques, blogues et médias sociaux.

Ressources recommandées



Pour les élèves :

[Le cannabis : ce qu'il faut savoir](#)

[Le cannabis : l'inhalation vs l'ingestion](#)

[La vérité crue: Conseils pratiques sur la consommation plus sûre de cannabis](#)

Pour les parents :

[Le cannabis : Ce que les parents et tuteurs de l'Alberta doivent savoir](#)

Comment puis-je avoir accès à de la formation professionnelle sur le cannabis?

Maintenant que le cannabis est légal, vous pourriez avoir l'impression qu'il vous faut apprendre beaucoup de choses. Une gamme de ressources d'apprentissage sont offertes gratuitement par Alberta Health Services (en anglais seulement) pour informer les éducateurs. Par exemple :

[DrugSafe.ca](#), la plateforme en ligne d'Alberta Health Services pour le contenu lié au cannabis

Modules (en anglais seulement) en ligne de [Mental Health Online Resources for Educators](#) (MORE; ressources en ligne sur la santé mentale pour les éducateurs) :

- Cannabis edibles 101(Cannabis comestible 101)
- Cannabis: Risk and protective factors (Le cannabis : facteurs de risque et de protection)
- Cannabis: What is it? (Le cannabis : de quoi s'agit-il?)
- Curious about cannabis? (Curieux au sujet du cannabis?)
- Substance use and the developing brain (Consommation de substances et développement du cerveau)
- Substance abuse prevention in the classroom (Prévenir en classe l'abus de substances)
- Understanding youth substance use (Comprendre la consommation de substances chez les jeunes)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les services de dépendance et de santé mentale offerts dans votre communauté, veuillez [communiquer avec le bureau d'Addiction and Mental Health](#) (dépendance et santé mentale) d'AHS dans votre région.

L'Association canadienne de santé publique organisera gratuitement une [série de webinaires sur le cannabis](#) (en anglais seulement) qui s'adressent d'une manière générale aux prestataires de soins de santé et de services sociaux. La première séance porte principalement sur les jeunes et la légalisation du cannabis.

Politique

Quelles politiques du conseil scolaire doit-on revoir pour tenir compte des modifications législatives concernant le cannabis?

En Alberta, les conseils scolaires sont des entités indépendantes tenues d'élaborer leurs propres politiques et procédures conformément à la législation provinciale et fédérale. Certains conseils scolaires de la province profiteront de l'occasion qu'offre la légalisation du cannabis pour revoir et renforcer leurs politiques, comme celles qui traitent de ce qui suit :

- Codes de conduite des élèves
- Possession, consommation, partage ou vente de substances légales ou illicites à l'école, y compris l'alcool, le tabac, le cannabis et d'autres substances
- Comportements positifs ou discipline des élèves
- Signalement des incidents et intervention
- Suspension ou expulsion de l'école, en tenant compte des circonstances atténuantes et d'autres facteurs

Certains conseils scolaires travaillent également à l'élaboration de politiques complètes qui visent à promouvoir les lieux sans fumée – qui interdisent à tous de fumer sur le terrain de l'école, y compris du tabac, du cannabis, du vapotage et de la houka/du narguilé. Action on Smoking and Health (groupe d'action contre le tabagisme et pour la santé), organisme de bienfaisance enregistré basé en Alberta qui fait la promotion du contrôle du tabac, a une politique modèle sur son [School Board Resource Hub](#) (centre de ressources pour les conseils scolaires; en anglais seulement).

Enfin, la législation sur la santé et la sécurité au travail exige des employeurs qu'ils offrent des milieux de travail productifs, sains et sécuritaires. Le cannabis légal présente une opportunité pour les conseils scolaires de revoir leurs politiques qui traitent de l'affaiblissement des facultés par le cannabis et d'autres substances ainsi que de la sécurité en milieu de travail. Une nouvelle [fiche de renseignements](#) (en anglais seulement) de l'Alberta School Employee Benefit Plan (programme d'avantages sociaux pour le personnel scolaire de l'Alberta) fournit un aperçu des pratiques exemplaires pour traiter de l'affaiblissement des facultés lié aux substances en milieu de travail dans le cadre d'une politique organisationnelle.

Partenariats et services

Comment les écoles peuvent-elles appuyer les élèves qui ont des problèmes de consommation de substances, de santé mentale ou de dépendance?

Il est peu probable que d'essayer le cannabis cause des problèmes graves, mais même la consommation occasionnelle peut comporter des risques. Votre relation avec les élèves vous met dans la position de reconnaître les changements dans leur comportement qui pourraient signifier un usage problématique. Vous pourriez remarquer qu'un élève a des problèmes d'assiduité ou des troubles de mémoire ou de concentration ou encore qu'il vit des changements d'humeur ou dans ses amitiés. Si vous avez des préoccupations, il peut être utile de communiquer avec les partenaires de services sanitaires et sociaux de votre communauté, tels que ceux qui offrent de l'éducation, des conseils ou des traitements aux gens souffrant de problèmes de santé mentale ou de dépendance. Utilisez les ressources recommandées pour commencer et apprenez à connaître les fournisseurs de service de votre région. Travaillez avec le personnel de votre école pour savoir quoi faire si vous soupçonnez un problème.

Ressources recommandées pour les élèves dans le besoin



[AHS Addiction Help Line](#)

(ligne d'aide en matière de dépendance d'AHS)
1-866-332-2322

[AHS Mental Health Help Line :](#)

(ligne d'aide en matière de santé mentale d'AHS) 1-877-303-2642

[Health Link Alberta :](#)

(liaison santé Alberta) 811

[Jeunesse, J'écoute :](#)

1-800-668-6868
(appel, texto, clavardage)

Comment les écoles et les parents peuvent-ils travailler ensemble pour prévenir les dangers liés à la consommation du cannabis?

Les parents/tuteurs sont des partenaires importants qui façonnent ce que les enfants et les jeunes comprennent du cannabis légal et leurs expériences connexes. Comme enseignant ou autre éducateur, vous pouvez encourager les parents à adopter des stratégies qui préviennent ou qui retardent la consommation de cannabis. Par exemple, les parents peuvent :

- entretenir la relation en faisant des activités avec leurs enfants et en apprenant à connaître leurs amis.
- avoir régulièrement des conversations ouvertes et honnêtes au sujet du cannabis et d'autres substances.
- être prêts à répondre aux questions, à chercher de l'information et à réfléchir à leur propre consommation de substances.

On trouve d'autres astuces pratiques pour les parents dans les ressources déjà mentionnées dans ce document, y compris les suivantes :

- [Le cannabis : Ce que les parents et tuteurs de l'Alberta doivent savoir](#)
- [Parler cannabis : Savoir discuter avec son ado](#)
- [Parler pot avec les jeunes : un guide de communication sur le cannabis pour les alliés des jeunes](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements :

[DrugSafe.ca](#) (sécurité en matière de drogues; en anglais seulement)

Alberta Health Services

[Cannabis legalization in Alberta](#) (la légalisation du cannabis en Alberta; en anglais seulement)

Gouvernement de l'Alberta

[Le cannabis au Canada : Renseignez-vous](#)

Gouvernement du Canada

[Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves](#)

Statistique Canada